

Compte-rendu des délibérations Séance du 9 Avril 2018

L' an 2018 et le 9 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

Présents : M. LENOIR Daniel, Maire, Mmes : BESSÉ Marie-Françoise, CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, DE MEIJER Nathalie, DRIEU Brigitte, GAINARD Bernadette, LESAULNIER Régine, PERRIER Raymonde, TREINEN Renée, VAUCHOT Sophie, MM : BRÉHIN Éric, CAILLAUD Pascal, CHOPIN Yannick, CHURIN Denis, DUVAL Jean-Claude, GRANDIN Jean-Jacques, PEZARD Sébastien, PRINCE Michel, ROULAND Michel, SOUTIF Guy

Excusée ayant donné procuration : Mme FRESSIER Elisabeth à M. DUVAL Jean-Claude

Excusé : M. BULLOT Ludovic

Mme VAUCHOT Sophie est arrivée à 20h50 après l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal et après le vote de la délibération D18-04-01/Sécurisation et mise aux normes d'accessibilité PMR du quartier des écoles - Attribution des marchés

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 21

Date de la convocation : 29/03/2018

Date d'affichage : 30/03/2018

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE

le : 10/04/2018

et publication ou notification

du : 16/04/2018

A été nommée secrétaire : Mme DE MEIJER Nathalie

Objet des délibérations adoptées à l'unanimité sauf :

- la **D18-04-03**/Attribution des subventions aux associations pour l'année 2018 qui a été votée à la majorité **avec 2 abstentions** de Mme Nathalie DE MEIJER et M. Sébastien PEZARD,
- la **D18-04-08**/Adhésion à la Fourrière Départementale de la Mayenne qui a été votée à la majorité **avec 1 abstention** de M. Sébastien PEZARD,
- la **D18-04-10**/Location-Vente de la licence IV à l'Arc De Cercle, pour laquelle **Eric BREHIN**, directement concerné, est sorti de la salle et **n'a pas pris part au vote**,
- la **D18-04-12**/Fixation du loyer du logement sis 31 rue Jules DOITTEAU qui a été votée à la majorité **avec 2 abstentions** de Mmes Nathalie DE MEIJER et Raymonde PERRIER.

Monsieur le Maire fait en préliminaire approuver le compte rendu de la séance du 12 mars 2018 : pas d'objection sur le contenu.

I - TRAVAUX-URBANISME

- Quartier des écoles :

Suite à la consultation lancée pour les travaux de sécurisation et mise aux normes d'accessibilité PMR du quartier des écoles pour le lot 1 "terrassements, assainissement, voirie" et le lot 2 "équipement d'exploitation et de sécurité", ce sont les entreprises ci-dessous qui ont été retenues :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT T.T.C	OPTION RETENUE	MONTANT OPTION T.T.C.	MONTANT GLOBAL DU MARCHE T.T.C.
lot 1	CHAPRON	386 547.48 €	Rue de la Vigne	42 206.52 €	428 754.00 €
lot 2	TRACAGE SERVICE	46 264.44 €	Rue de la Vigne	3 056.40 €	49 320.84 €

- Huisseries :

Suite à la consultation lancée pour le remplacement des huisseries de l'étage de la mairie, c'est l'entreprise ISOL 1 qui a été retenue pour un montant de **24 507.60 € T.T.C.**

- Rue d'Alençon :

Suite aux travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées réalisés par la C.C.M.A. et d'eaux pluviales par la commune rue d'Alençon, les conseillers municipaux ont retenu l'entreprise COLAS pour un montant de **18 895.25 € T.T.C.** pour la réalisation des travaux de voirie de cette voie.

II - GESTION FINANCIÈRE

- Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles pour 2017/2018 :

Une participation financière aux charges de fonctionnement des écoles maternelle et primaire publiques est sollicitée, après négociation avec les communes concernées, pour l'année scolaire 2017/2018 aux conditions suivantes :

* **1 394.73 € par élève en maternelle,**

* **523.24 € par élève en primaire.**

- **CRENNES SUR FRAUBEE : 6 élèves en maternelle et 8 élèves en primaire**

- **VILLEPAIL : 3 élèves en maternelle et 3 élèves en primaire**

- **HARDANGES : 3 élèves en primaire**

- Licence IV :

- * location-vente :

Il a été décidé de louer ou de céder la licence IV, propriété de la commune depuis le 18/12/2014 et qui n'a pas été utilisée depuis, dans les conditions suivantes pour ne pas qu'elle soit supprimée :

- dans le cadre d'une location avec option d'achat - location à un prix de **100 €/mois pendant un an maximum** suivie d'une acquisition à **5 000 €**, sachant que le montant des loyers perçus serait alors déduit de ce montant,

- dans le cadre d'une vente : **5 000 €.**

*** location :**

Le conseil municipal a décidé de louer sa licence IV à l'Arc De Cercle dans le cadre d'une location avec option d'achat aux conditions indiquées ci-dessus.

Le Conseil Municipal a également :

- Accordé les subventions pour l'année 2018 aux associations et organismes de droit privé au titre de leur engagement local et des services qu'ils apportent à la population pour un montant de **111 892.59 €**.
- Demandé aux communes de résidence, dont les enfants sont scolarisés en ULIS, de participer financièrement aux charges de fonctionnement supportées par la commune de VILLAINES LA JUHEL pour l'année scolaire **2017/2018** pour un montant de **523.24 € par élève**.
- Approuvé les termes du contrat de vente de gaz à passer avec la société ENGIE pour le chauffage du centre socio-culturel pour une durée de **3 ans**, soit du 01/05/2018 au 30/04/2021, pour un montant annuel de **6 892.98 € T.T.C.**
- Décidé d'amortir **sur 10 ans** les subventions d'équipement versées à d'autres organismes publics concernant les travaux d'extension de réseaux.
- Approuvé les termes de la convention annuelle avec la fourrière départementale de la Mayenne pour le fonctionnement et la gestion de la fourrière pour un montant de **895.50 €** pour l'année 2018.
- Autorisé la mise à disposition à titre précaire des parcelles indiquées sur le tableau en annexe pour l'année 2018.
- Fixé le loyer mensuel du logement sis 31 rue Jules DOITTEAU à **300 €**.
- Modifié la délibération n°D18-01-10 du 15 janvier 2018 concernant la rémunération des agents recenseurs pour le recensement de la population qui s'est déroulé **du 18 janvier au 17 février 2018**, en revalorisant de **30 %** la rémunération de ces derniers pour qu'elle soit en rapport avec le travail fourni.

~INFORMATIONS~

● **Conseil municipal :**

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- **le lundi 14 mai,**
- **le lundi 25 juin.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 12/04/2018
Le Maire
Daniel LENOIR



MISE A DISPOSITION DE TERRES 2018

Parcelles			Conditions de la mise à disposition		Personne concernée par la mise à disposition		
références cadastrales	contenance	contenance totale	redevance à l'hectare	redevance totale	conditions particulières	Nom-Prénom	Adresse
B 531	31 231	31 231		168,00		M. BUCHET Claude	4 rue du Maine IZE
C 945	20 466			32,00		M. BOURG Jean-Luc	Les Brasinières VILLAINES-LA-JUHEL
C 955	16 781	16 781	100	167,81		M. BOURGAULT Judicaël	La Couperie Brûlée VILLAINES-LA-JUHEL
D 648	11 204						
F548	12 000	31 960	100	319,6		M. HIRON Daniel	La Boorie VILLAINES-LA-JUHEL
F 114	8 756						
F 608	12 835	12 835	100	128,35	L'occupant s'engage à respecter les haies et arbres existants et à maintenir la parcelle en prairie permanente	M. FERRER Patrick	L'élée VILLAINES-LA-JUHEL
F 108	5 776	11 698	100	116,98	L'occupant s'engage à respecter les haies et arbres existants et à privilégier des pratiques d'exploitation respectueuses de l'environnement	M. RICHARD Dominique	La Goupilière TRANS
F 112	5 922						
Liste des terrains dans l'article 2 de la convention			A titre gratuit		Dans le cadre d'une convention de terrain pour éco-pâturage		M. BOURG Jean-Luc Les Brasinières VILLAINES-LA-JUHEL